

PORT29 - SOUS-DIRECTEUR DÉVELOPPEMENT ET TRAVAUX NEUFS - H/F



Offre n° 0083230601095518

Publiée le 10/07/2023

Synthèse de l'offre

Employeur : Métropole Toulon Provence Méditerranée

Hôtel de la métropole - 107, boulevard henri fabre - cs 30536
83041 TOULON CEDEX 9

Site web de l'employeur : <https://metropoletpm.fr/>

Lieu de travail : TOULON CEDEX 9

Poste à pourvoir le : 11/09/2023

Date limite de candidature : 07/09/2023

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)

Nombre de postes : 1

Détails de l'offre

Famille de métiers : Habitat et politique de la ville > Politique de la ville

Grade(s) recherché(s) : Ingénieur

Ingénieur principal

Ingénieur hors classe

Métier(s) : [Chef ou cheffe de projet développement territorial](#)

Ouvert aux contractuels : Oui , à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail : Temps complet, 1607 heures annuelles

Descriptif de l'emploi :

- Elaborer une stratégie de développement maritime.
- Réaliser et piloter les études et les travaux neufs d'aménagements portuaires, en cohérence avec les partenaires de la Métropole et ses acteurs internes.
- Etablir un programme jusqu'à sa réalisation dans le cadre d'une démarche globale ou d'opérations spécifiques.
- Mettre en place la politique environnementale de la Direction des Ports.

Missions / conditions d'exercice :

- Instruire et piloter sous l'autorité du Directeur des Ports et en concertation avec tous les intervenants nécessaires la mise en œuvre des projets de développement des infrastructures, des bâtiments et des outillages portuaires.
- Définir et piloter les études stratégiques ou opérationnelles en rapport avec ces projets.
- Participer à la définition des cahiers des charges dans le respect des obligations réglementaires en termes de marchés publics.
- Assurer un contrôle des aspects juridiques et réglementaires des prestations et des travaux.
- Etre acteur dans le domaine de la transition écologique et la décarbonation, et anticiper les différentes exigences environnementales dans le cadre des projets sous son autorité.
- Participer à l'élaboration du budget de la Métropole dans la définition de son plan pluriannuel d'investissement.,
- Veiller au respect des engagements budgétaires.
- Représenter et garantir l'image de la Métropole auprès des usagers et des différents partenaires politiques, économiques et institutionnels.
- Participer au suivi des documents réglementaires (PLU, PDU, SCoT, etc.) pour s'assurer de la prise en compte des projets de développement portuaires.
- Assurer des astreintes de décision.

Profils recherchés :

Les " savoir " :

- Expérience en conduite d'études, montage et gestion de projets, suivi de travaux et opérations portuaires, maritimes et autres,
- Expérience dans la conduite d'opérations d'aménagement (rédaction de programme, AMO et suivi de marché de Moe),
- Maîtrise des cadres législatif et réglementaire des domaines portuaire et environnemental,
- Connaissances pluridisciplinaires en termes de gestion et aménagement maritime, commande publique, ...
- Connaissances techniques dans le domaine des énergies portuaires,
- Connaissances dans la gestion et la préservation de l'eau,
- Connaissances pratiques des process qualité,
- Connaissance des milieux institutionnels partenaires,
- Connaissances des politiques publiques nationale et européenne.

Les " savoir-faire " :

- Méthodes d'ingénierie de projet,
- Pilotage de grands projets d'infrastructures maritimes,
- Management d'équipes,
- Compétences en conduite de réunion,
- Connaissance des principes de la sécurité et de la sûreté portuaire,
- Méthodes et outils d'évaluation, tableaux de bord, suivis d'activité, ...
- Maîtrise des processus budgétaires,
- Méthodes d'accompagnement au changement,
- Techniques d'animation.

Les " savoir-être " :

- Autonomie, rigueur et méthode,
- Qualités relationnelles,
- Qualités managériales,
- Esprit d'analyse et de synthèse,
- Sens du service public,
- Esprit d'équipe,
- Capacité à mener des négociations,
- Capacité d'adaptation aux nouvelles technologies,
- Curiosité et recherche permanente de solutions innovantes en vue de gagner en efficience (accroître l'efficacité du service rendu et optimiser les coûts).

Contact

Contact : emploi@metropoletpm.fr

Informations complémentaires :

Les fiches de postes sont consultables via le lien suivant :

<https://metropoletpm.fr/tpm/article/recrutement>.

Les dossiers de candidatures complets (composés de : CV + lettre de motivation + copie de pièce d'identité + copie des diplômes + arrêté de situation administrative pour les fonctionnaires) sont à adresser à l'attention de Monsieur le Président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée, et à transmettre par courrier : Hôtel de la métropole - 107, boulevard Henri Fabre - CS 30536 - 83041 TOULON Cedex 9 - ou par mail : emploi@metropoletpm.fr.

Page de candidature en ligne : <http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o083230601095518-port29-sous-directeur-developpement-travaux-neufs-h-f>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

INTITULE DU POSTE :
SOUS-DIRECTEUR DÉVELOPPEMENT ET TRAVAUX NEUFS

ENVIRONNEMENT DU POSTE

Famille de métier : **Développement territorial**

Métier : **Ingénieur.**

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE AMÉNAGEMENTS, PORTS ET MOBILITÉS ÉNERGIES

DIRECTION DES PORTS

Filière : **Technique**

Service : /

Localisation du poste : **TOULON 83000**

SOUS L'AUTORITÉ HIÉRARCHIQUE du :

- Directeur Général des Services.
- Directeur Général Adjoint Aménagements, Mobilités, Ports et Energies.
- Directeur des Ports.

AGENT

Nom, Prénom :

Catégorie : **A.**

Cadre d'emplois : **ingénieurs.**

Type de temps de travail : **Complet.**

Quotité de travail : **100 %.**

MISSIONS

- Elaborer une stratégie de développement maritime.
- Réaliser et piloter les études et les travaux neufs d'aménagements portuaires, en cohérence avec les partenaires de la Métropole et ses acteurs internes.
- Etablir un programme jusqu'à sa réalisation dans le cadre d'une démarche globale ou d'opérations spécifiques.
- Mettre en place la politique environnementale de la Direction des Ports.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Instruire et piloter sous l'autorité du Directeur des Ports et en concertation avec tous les intervenants nécessaires la mise en œuvre des projets de développement des infrastructures, des bâtiments et des outillages portuaires.
- Définir et piloter les études stratégiques ou opérationnelles en rapport avec ces projets.
- Participer à la définition des cahiers des charges dans le respect des obligations réglementaires en termes de marchés publics.
- Assurer un contrôle des aspects juridiques et réglementaires des prestations et des travaux.
- Etre acteur dans le domaine de la transition écologique et la décarbonation, et anticiper les différentes exigences environnementales dans le cadre des projets sous son autorité.
- Participer à l'élaboration du budget de la Métropole dans la définition de son plan pluriannuel d'investissement.,
- Veiller au respect des engagements budgétaires.
- Représenter et garantir l'image de la Métropole auprès des usagers et des différents partenaires politiques, économiques et institutionnels.
- Participer au suivi des documents réglementaires (PLU, PDU, SCoT, etc.) pour s'assurer de la prise en compte des projets de développement portuaires.
- Assurer des astreintes de décision.

COMPÉTENCES REQUISES SUR LE POSTE

Les « savoir » :

- Expérience en conduite d'études, montage et gestion de projets, suivi de travaux et opérations portuaires, maritimes et autres,
- Expérience dans la conduite d'opérations d'aménagement (rédaction de programme, AMO et suivi de marché de Moe),
- Maîtrise des cadres législatif et réglementaire des domaines portuaire et environnemental,
- Connaissances pluridisciplinaires en termes de gestion et aménagement maritime, commande publique, ...
- Connaissances techniques dans le domaine des énergies portuaires,
- Connaissances dans la gestion et la préservation de l'eau,
- Connaissances pratiques des process qualité,
- Connaissance des milieux institutionnels partenaires,
- Connaissances des politiques publiques nationale et européenne.

Les « savoir-faire » :

- Méthodes d'ingénierie de projet,
- Pilotage de grands projets d'infrastructures maritimes,
- Management d'équipes,
- Compétences en conduite de réunion,
- Connaissance des principes de la sécurité et de la sûreté portuaire,
- Méthodes et outils d'évaluation, tableaux de bord, suivis d'activité, ...
- Maîtrise des processus budgétaires,
- Méthodes d'accompagnement au changement,
- Techniques d'animation.

Les « savoir-être » :

- Autonomie, rigueur et méthode,
- Qualités relationnelles,
- Qualités managériales,
- Esprit d'analyse et de synthèse,
- Sens du service public,
- Esprit d'équipe,
- Capacité à mener des négociations,
- Capacité d'adaptation aux nouvelles technologies,
- Curiosité et recherche permanente de solutions innovantes en vue de gagner en efficacité (accroître l'efficacité du service rendu et optimiser les coûts).

CONDITIONS PARTICULIÈRES

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Habilitations électriques | <input checked="" type="checkbox"/> Contraintes horaires/Astreintes | <input checked="" type="checkbox"/> Port des EPI |
| <input type="checkbox"/> Assermentation | <input checked="" type="checkbox"/> Déplacements | <input checked="" type="checkbox"/> Permis B |
| <input type="checkbox"/> Autres : /. | | |

CONDITIONS DE REMUNERATION

Cadre réservé à la DRH

- NBI : /
- Groupe de fonction RIFSEEP : 4.**

Date et signature :

Date et signature du supérieur hiérarchique direct :

L'autorité territoriale dispose du pouvoir hiérarchique qui lui permet de décider seule, en fonction des besoins et de l'intérêt du service, de modifier le volume des missions et l'affectation des agents. Ces changements s'effectuent dans le respect des missions du cadre d'emplois de l'agent, des lois et règlements qui encadrent le statut des fonctionnaires et agents publics.